

## Responsable « Projet Maisons du Département » (H/F)



Contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 01/10/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Attaché
<b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine  <b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> Contrat de projet (article L332-24 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa II loi 84-53)	<b>Echelon 1 :</b> 1 944,50 € <b>R.I.F.S.E.E.P. :</b> 760,00 € <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné.            Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

### Missions du service – positionnement de l'agent :

En lien direct avec le Directeur de Cabinet, le Directeur Général des Services et les élus, le/la responsable du projet « maisons départementales » est chargé(e) finaliser les contours d'un projet d'antennes locales du Département dont le contenu exact, les activités y étant accueillies et les emplacements sont à finaliser. Un fois le projet défini, le/la responsable sera chargé(e) d'en piloter la mise en œuvre.

Il aura la responsabilité de leur fonctionnement et de leur coordination avec les différents services qui délivrent des prestations aux Haut-Marnais pour le compte de la collectivité. Il contribuera ainsi à renforcer et améliorer la communication de la collectivité à destination de l'ensemble des haut-marnais en installant dans les centres de Saint-Dizier et Langres des lieux dans lesquels sont assurés l'accessibilité de toute l'information utile sur le fonctionnement de la collectivité et ses missions. Il conviendra de faire de ces lieux des centres d'accueil pour les élus départementaux, de support logistique pour le lien du Département avec ses partenaires ainsi qu'un point d'accueil des usagers à définir en complémentarité des Maisons des Solidarités, dédiées elles aux prestations en matière de solidarité.

Positionné(e) auprès du service communication, de la Direction générale et du Cabinet, au sein de l'hôtel du département à Chaumont, il/elle sera amené(e) à circuler très régulièrement sur Langres et Saint Dizier où sont prévus l'implantation des maisons du département.

### Tâches confiées :

- Définir un projet budgétairement viable et répondant aux besoins de proximité énoncés dans les attendus de la mission,
- Piloter sa mise en œuvre pratique (recherche de locaux, aménagement, fonctionnement...) en lien avec les services concernés,
- Concevoir et mettre en œuvre un plan d'amélioration de l'accessibilité de l'information sur le fonctionnement, les actualités et les missions de la collectivité notamment par la création de Maisons du Département à Saint-Dizier et Langres
- Assurer un lien étroit avec l'ensemble des services et élus concernés par le Projet à terme,
- Organiser et mettre en œuvre un planning d'événements au sein de ces maisons du département

### Relations :

- Avec la direction générale, le cabinet du Président et l'ensemble des directions
- Avec les élus
- Avec les partenaires sur la mission accueil, information et orientations des habitants

### Profil recherché :

- Connaissance de la gestion de projet et de la coordination d'un programme de projets
- Connaissance du fonctionnement et des politiques du Conseil départemental 52
- Aptitude au travail en équipe et à l'animation de réunions
- Esprit de responsabilité
- Qualités relationnelles et aptitude à l'écoute
- Rigueur, autonomie, organisation, curiosité
- Connaissance du territoire départementale apprécié
- Permis B (déplacements au sein des services, sur les différents sites de la collectivité)

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

**Comment candidater ?** adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.